

# L'agriculteur au cœur de la nature

SITE NATURA 2000 « VALLÉE DU GARDON DE SAINT-JEAN »

## UN ÉLU VOUS EN PARLE

Les MAEt représentent un réel gain pour nos territoires ruraux en soutenant les agriculteurs ayant des pratiques favorables à l'environnement et en préservant nos paysages et notre patrimoine naturel. L'accompagnement technique dans le montage de tels dossiers est indispensable. Être structure animatrice du site Natura 2000 nous permet de mobiliser les fonds financiers européens et nationaux nécessaires pour assurer cet accompagnement.

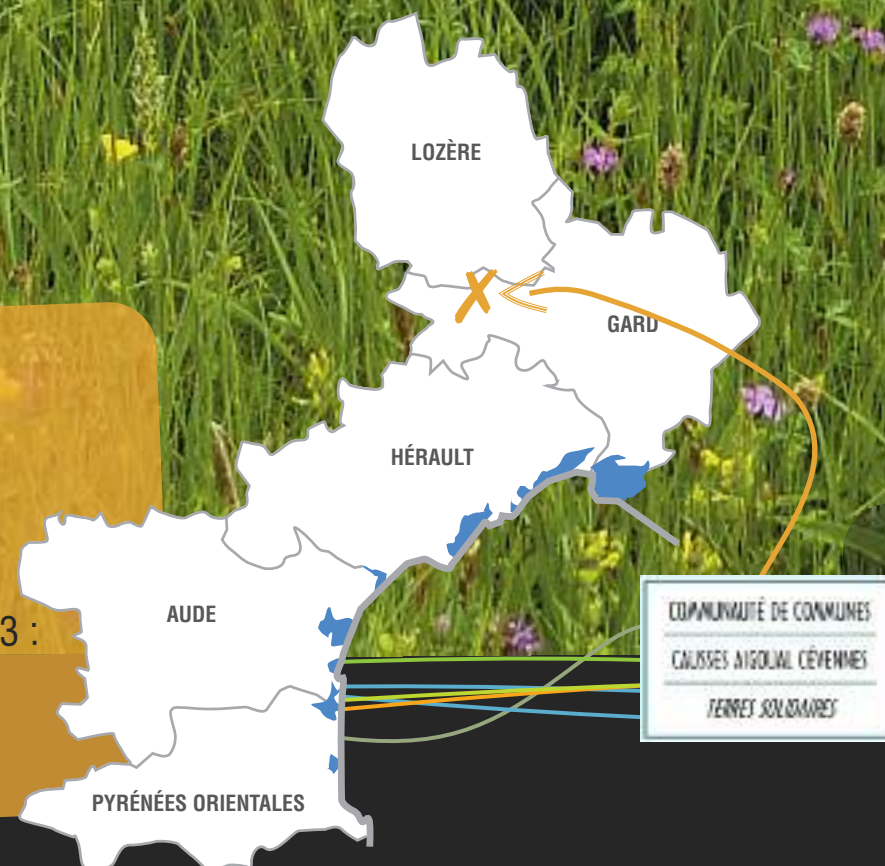
François ABBOU,  
Président du comité de pilotage du site Natura 2000

## L'ACTION

/ MAEt : Mesure Agro-Environnementale territorialisée mobilisable sur un site Natura 2000 et financée par les fonds européens et nationaux  
/ Objectif : Indemniser le surcoût des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité  
/ Exemple : maintien des prairies de fauche par une gestion agricole extensive.

## LES RÉSULTATS

/ 4 agriculteurs pour la 1<sup>ère</sup> année d'animation  
/ 170 ha engagés  
/ Montant des retombées économiques en 2013 : 24 000 €.



Gestionnaire porteur de l'action :  
**Communauté de Communes  
Causse Aigoual Cévennes**  
<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>